

Le rôle de l'Union européenne dans la lutte contre la déforestation importée

Déclaration du Groupe Mutualité

La déforestation importée revêt des formes multiples, les définitions retenues pour décrire ce phénomène sont elles aussi nombreuses, mais quel que soit le périmètre retenu chacun s'accorde sur l'accélération rapide et récente de ce phénomène, notamment au cours des 5 dernières années.

Un des apports majeurs de l'avis réside dans la description précise, sans nier sa complexité, des différentes formes de déforestation. Au-delà, la présentation précise des conséquences, elles aussi multiples, qui peuvent aller jusqu'à une part de responsabilité dans la propagation des virus, sujet cruellement d'actualité, démontre, s'il en était encore besoin, l'urgence de réponses adaptées et efficaces.

Il souligne aussi l'échec des politiques menées, en France comme au niveau international.

En 2018, le gouvernement s'est doté d'une Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée (SNDI). C'est un pas important pour lutter contre cette déforestation avec une volonté affichée de vouloir porter cette ambition à l'échelle européenne. Cependant, malgré les divers engagements pris, malgré l'apparente mobilisation des gouvernements et des sociétés civiles, force est de constater, comme le souligne cet avis, l'échec à ce jour des politiques de lutte contre la déforestation mondiale. La France et l'Union européenne alimentent toujours la dégradation de vastes régions forestières de la planète. Si les textes internationaux sont nombreux, ils sont suivis de peu d'effet dans la réalité.

La déforestation est un exemple de plus des difficultés à mettre en place des coopérations internationales efficaces et plus généralement à développer le multilatéralisme dans une période de repli sur soi et face à des questions qui mettent en jeu des intérêts nombreux et contradictoires.

C'est pourquoi, parmi l'ensemble des préconisations proposées dans l'avis, préconisations toutes pertinentes et que le groupe de la mutualité, il lui semble essentiel de les hiérarchiser pour renforcer leur efficacité.

La priorité est le renforcement de la coopération avec les états tiers, qui doit avant tout reposer sur la notion de compensation. L'exemple de la « REDD », réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation, montre la voie à suivre, le multilatéralisme ne peut se contenter de donner des leçons sans tenir compte de la situation des états les moins favorisés.

La seconde est l'accélération de la réforme des filières économiques à l'origine de la déforestation sans laquelle les engagements resteront largement velléitaires.

L'Union européenne, qui porte une responsabilité importante dans la déforestation importée, peut et doit jouer un rôle moteur comme le souligne l'avis.

Sans renforcer la cohérence des politiques européennes, sans réformer les filières économiques, sans renforcer la coopération avec les États tiers producteurs comme avec les acteurs locaux, autrement dit sans décisions fortes, l'UE ne pourra prétendre devenir un marché sans déforestation importée. Le groupe de la Mutualité a voté l'avis.